

Projet d'aménagement 5A3F

Les principales caractéristiques du projet et l'enveloppe financière prévisionnelle au stade des études préalables

1- PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET

De façon à répondre aux contexte et objectifs, au stade des études préalables, l'opération 5A3F comprend :

- L'élargissement :
 - de l'autoroute A 35 sur un tronçon de 2,5 km environ entre les échangeurs n° 36 et n° 37, en passant de 2 x 2 voies à 2 x 3 voies pour la sécurisation des accès à la ZAC Technoport ;
 - de la RD 105 sur un tronçon de 1,3 km env. entre le giratoire du Fret et le carrefour du cimetière, en passant de 2 x 1 voie à 2 x 2 voies pour l'amélioration du trafic et l'aménagement des accès sécurisés vers les ZAC du Technoport et du Quartier du Lys.
- Le réaménagement sécuritaire des échangeurs :
 - n° 36 avec la création d'un giratoire et la modification de deux bretelles existantes ;
 - n° 37 avec la création de 2 nouvelles bretelles, la modification de 2 bretelles existantes et la création d'une collectrice côté Est de l'A 35 ;
 - La création d'une voie d'entrecroisement pour chacun des sens de l'A 35 entre les échangeurs n° 36 et n° 37.
- La transformation de la RD 105 avec aménagement de carrefours à feux et d'une piste cyclable sur une partie du linéaire.
- La création d'une passerelle modes doux au-dessus de l'A35.
- La mise en conformité de l'assainissement pluvial et la réalisation de nouveaux bassins de rétention.

Le périmètre de l'opération représente environ 28 ha.

L'étude de la géométrie des bretelles de l'autoroute A 35 a été réalisée sur la base du référentiel ICTAVSA 90/110 et celle de la RD 105 a été reprise sur la base du référentiel ICTAVSA 70.

2- ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE

Lors de sa séance du 14 juin 2019, la Commission Permanente a décidé de valider l'évolution de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération de 42 à 65 M€ TTC et d'engager les négociations avec les autres partenaires, afin d'obtenir un cofinancement juste et équilibré des travaux routiers, en cohérence avec les intérêts respectifs des partenaires dans l'opération.

Par courrier du 27 novembre 2019, Saint-Louis Agglomération et Unibail-Rodamco-Westfield ont validé le principe du nouveau plan de financement de 5A3F, en augmentant leur participation cumulée à 30 M€.

L'enveloppe financière prévisionnelle du programme estimé à 65 M€ TTC (valeur juin 2019), se décompose comme suit :

Etudes, contrôles et maîtrise d'œuvre :	4 200 000 € TTC
Travaux :	60 800 000 € TTC

L'estimation du coût des mesures pour compenser les impacts environnementaux du projet est en cours.

Les emprises foncières nécessaires à la réalisation du projet sont toutes propriété de partenaires publics (Etat, Ville de SAINT-LOUIS, Saint-Louis Agglomération, Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Technoport des Trois Frontières, EuroAirport, Syndicat Intercommunal des cours d'eau de la Région des Trois Frontières, SNCF Mobilités).

Des négociations sont en cours avec les différents partenaires concernés en vue de permettre l'acquisition amiable de ces emprises.